

Nos aînés face au virus : rencontre avec Monique



Merci à Monique dont le témoignage était très émouvant.

Depuis quand vivez-vous à Saint Hilaire ?

86 ans ! Je suis née le 29 décembre 1934 dans cette maison. Je ne l'ai jamais quittée. Je me suis mariée avec Louis avec qui j'ai eu 4 enfants et nous avons vécu dans cette maison. Moi, je m'occupais des enfants et des vaches, mon mari était maçon à Fougères. Il est décédé le 28 décembre, il y a 12 ans, et je suis restée ici.

Comment avez-vous vécu le premier confinement ?

Pas très bien... Je ne voyais personne, je me sentais seule. Les journées étaient longues. Je tricotais et faisais des mots croisés...

Quel est votre sentiment aujourd'hui face au Covid ?

J'ai peur. Pour moi, c'est comme vivre une nouvelle guerre. Lors de la seconde Guerre Mondiale, j'avais une dizaine d'années. Je ressens cette même appréhension avec le couvre-feu, l'isolement. Depuis le premier confinement, je n'ose plus sortir de chez moi... Je pense souvent à ma petite fille qui habite en Turquie et qui vit la même chose là-bas : la crainte d'être malade, d'être confinée... Je n'ai pas vraiment confiance dans leur vaccin, je ne sais pas encore quelle décision je vais prendre...

Et nos adolescents face à l'épidémie ? Rencontre avec Paul

Toutes les générations sont confrontés à la même épidémie. Personne n'est épargné. Monique nous a ouvert son cœur pour nous parler du virus. Laissons maintenant la parole à Paul, un jeune lycéen habitant Saint Hilaire...

Quel âge as-tu? Quelles études fais-tu?

J'ai 15 ans, et je suis en seconde au Lycée Jean Guéhenno.

Qu'est-ce que tu as ressenti lors du premier confinement?

Lors du 1er confinement, j'étais en 3ème et je devais passer mon brevet. Tout s'est arrêté d'un coup... Il a fallu s'habituer aux cours en distanciel. J'ai un frère et une sœur, nous nous sommes organisés avec un bureau commun et nous avons partagé la connexion internet, y compris avec papa. J'ai un petit regret, je n'ai pas pu revoir mes amis avant le départ pour le lycée.

Et aujourd'hui, que penses-tu de la situation sanitaire actuelle, du port du masque, du couvre-feu, du futur vaccin?

La situation actuelle : /

Le masque est nécessaire pour éviter la propagation de la Covid-19, mais parfois c'est contraignant, en cours, voire en famille. Pour le vaccin... pour l'instant je n'ai pas d'opinion. Quant au couvre feu, il limite les sorties : cinéma, match de foot, et soirée entre amis...

Est-ce que la situation actuelle a modifié tes rapports aux autres, à tes amis, à ta famille?

Oui, évidemment, je côtoie beaucoup moins mes grands-parents pour les protéger car je sais que je peux être porteur du virus.

Comment envisages-tu l'avenir?

J'espère que l'avenir va être meilleur, et que l'on pourra reprendre nos activités normalement



Merci à Paul d'avoir accepté cet échange et d'avoir parlé avec sincérité.

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
PRUDENTS**

Sécurité routière



Merci d'adapter votre vitesse sur la route menant **au Tiercent**. Des balades équestres ont souvent lieu sur cette route et nous constatons régulièrement des excès de vitesse. Les chevaux, par peur, peuvent s'emballer, déséquilibrer le cavalier et créer un accident avec le véhicule. Nous comptons sur votre civisme.



*Bonne
année!*

Il s'errent à Saint Hilaire...

Les p'tites news de votre commune

L'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2021 !

Une page vient de se tourner, une nouvelle reste à écrire.
365 jours à vivre et à partager dans l'Amour et l'Amitié.
Que l'année nouvelle ne soit que bonheur, joie, santé et épanouissement.

Meilleurs Vœux

Hilairiennes, Hilairiens.

L'année 2020 va progressivement se terminer pour laisser place aux traditionnelles fêtes de fin d'année avant le passage en 2021. Pour les raisons que nous connaissons, le rassemblement convivial de début d'année ne pourra se faire comme à l'accoutumée, ce qui ne m'empêche pas, dès à présent, de vous offrir tous mes vœux de santé, de bonheur partagé, de prospérité et de solidarité pour l'année à venir. Une pensée particulière à tous nos concitoyens qui nous quittés, à leur famille, à leurs amis, à toutes celles et à tous ceux qui sont dans la précarité.

Même si cette année 2020 restera dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis, il nous appartient de rester solidaire et de garder confiance en l'avenir. Profitons de la période festive qui arrive, pour effacer les cicatrices occasionnées par ce virus tenace, dans le respect des règles sanitaires, bien évidemment.

Il est vrai que par tradition la cérémonie des vœux est l'occasion de dresser le bilan des réalisations, des actions et des événements de l'année écoulée. Cette fois ci, je ne parlerai du passé et me limiterai à regarder devant nous, avec ce beau projet d'extension de notre épicerie, de la création d'un parking attenant, de la modification du carrefour des 3 routes départementales et de l'aménagement du parvis de l'église. Voilà, j'en resterai là, en vous souhaitant **joyeux Noël et tous mes vœux pour 2021**.



Claude HAMARD



Opération argent de poche

Ce dispositif offre la possibilité à des jeunes âgés de **16 à 18 ans habitant Saint Hilaire des Landes** d'effectuer **des petits chantiers de proximité en contrepartie d'une indemnisation** : nettoyer le mobilier urbain, entretenir les haies du terrain de football (ramasser les branches et les feuilles), désherber le cimetière, aider au nettoyage des jouets dans les écoles...

Le jeune sera encadré par un employé communal ou un membre du conseil municipal.

Si vous êtes intéressés, contactez la mairie au :

02.99.98.80.17

La première session aura lieu aux prochaines vacances d'avril.

Celtival recrute !

Celtival implante sa nouvelle activité à Saint Hilaire des Landes. **Leur métier est le tri, le conditionnement et la valorisation de matières et déchets valorisables.** Pour le démarrage de leur activité, ils recherchent plusieurs conducteurs d'engins (pelleteuse de tri et chargement, télescopique). Les opérateurs assureront, outre la réception et le chargement des matières, leur conditionnement et leur mise en balles, la réception des clients, l'enregistrement des pesées.

Si vous êtes conducteur d'engins avec CACES valide (pelleteuse et / ou télescopique), nous pouvons vous proposer un CDI temps plein. Les postes sont à pouvoir fin janvier 2021.

N'hésitez pas à adresser votre CV par mail à contact@celtival.bzh.

Bien entendu, nous souhaitons privilégier des personnes habitant localement.

Reprise des cours de yoga ados et enfants !

Si l'arrivée du virus en mars dernier a obligés les yogistes à ranger les tapis, l'envie de faire du yoga ne les a pas quittés. C'est donc avec optimisme que les jeunes adeptes espèrent à nouveau reprendre les cours en 2021.

Les séances sont proposées par l'**Association Culturelle des Landes (ACL)** et sont animées par Marie Serrand, professeure de yoga.

Ainsi, si toutes les conditions sont réunies, les adolescents pourront reprendre, dès janvier, les séances mensuelles du **dimanche de 10h00 à 11h30**. Les dates retenues sont les suivantes : 17 janvier, 14 février, 21 mars, 11 avril, 30 mai, 13 juin. Les séances sont ouvertes pour les jeunes à partir de la 6ème jusqu'à la terminale.

Les plus jeunes ne sont pas oubliés. En effet, des séances d'une heure seront ouvertes aux enfants de maternelle et de primaire pendant les vacances scolaires, un ou plusieurs jours consécutifs. Les groupes seront constitués en fonction de l'âge des enfants inscrits.

Pour en savoir plus sur l'organisation et les tarifs mais aussi pour s'inscrire, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse suivante : maudpinglot@hotmail.com ou à téléphoner au 06.61.34.04.16.

Et attendant la reprise, déconfiner vos tapis pendant les fêtes !



Informations déchetterie

Les 24 et 31 décembre, les déchetteries fermeront à 16h. Elles seront ouvertes aux horaires habituels les samedis 26 décembre et 2 janvier.

Planning Architecte Conseil



Vous avez un **projet de construction, de réhabilitation ou de travaux immobiliers**, le Conseil Départemental met gratuitement à votre disposition un **architecte conseil**. Les permanences se déroulent dans les Communautés des Communes.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Le Service Habitat Cadre de Vie au 02.99.02.40.86 ou cau35@ille-et-vilaine.fr. Les rendez-vous doivent être pris auprès des mairies ou des Communautés de Commune.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter le planning des permanences sur le site de la mairie :

<https://sainthilairedeslandes.fr/2020/12/02/planning-architecte-conseil/>

Pour contacter la mairie

1 Square de la Mairie
35140 St Hilaire des Landes - 02.99.98.80.17
E-mail : mairie.st.hilaire@orange.fr
Site internet : sainthilairedeslandes.fr

Recensement citoyen

Vous trouverez sur le site de la mairie une information relative au déploiement de la JDC (**Journée Défense et Citoyenneté**).

Ce document évoque la reprise de la JDC dans une version **en ligne qui durera 1h30** et qui se veut être une mesure provisoire. L'ADN de la JDC étant de permettre aux jeunes appelés de venir **rencontrer le monde de la défense**.

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. La mairie remettra alors aux jeunes une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. Les données issues du recensement faciliteront leur inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Pour plus d'informations : www.defense.gouv.fr/jdc



Maisons fleuries Récompenses des lauréats 2020

En raison des circonstances sanitaires actuelles, les lauréats des maisons fleuries 2020 seront récompensés directement à leur domicile par le référent communal.



Loi Labbé : consultation publique

La loi n° 2014-110, dite loi "LABBÉ" du 6 février 2014, encadre l'**utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire national**. Depuis le 1er janvier 2017, elle interdit les usages de produits phytosanitaires à l'ensemble des personnes publiques, à savoir :

- l'État ;
- les collectivités territoriales et leurs regroupements ;
- les établissements publics.

Cette interdiction vise l'entretien des espaces verts, les voiries, les promenades et les forêts, ouverts au public. En revanche, certains espaces ne sont pas concernés par cette loi, notamment les infrastructures de transport ainsi que les terrains de sport (non assimilables à un espace vert ou à une promenade).

Une consultation publique vise à informer la population et à recueillir ses observations, propositions et contre-propositions préalablement à la prise de certaines décisions administratives.

Du 2 juillet 2020 au 16 août 2020 s'est tenue une première consultation publique sur le projet d'extension de la loi Labbé. Vous pouvez lire ces commentaires sur :

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-d-arrete-relatif-aux-mesures-de-protection-a2173.html>. La date de sortie de cet arrêté est prévue pour janvier 2021.

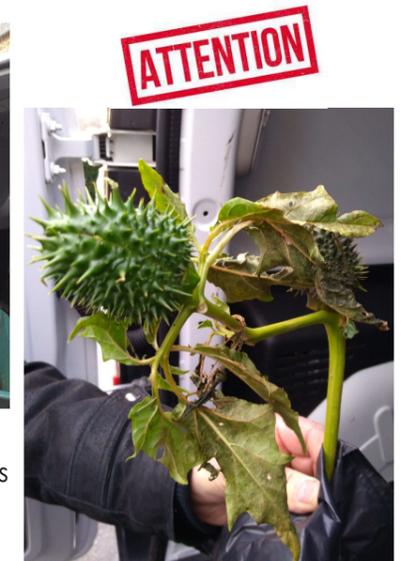
Les **espèces exotiques envahissantes** sont présentes sur le territoire et occasionnent des bouleversements. L'ARS (Agence Régionale de Santé) a missionné FREDON Bretagne pour lutter contre les plantes invasives dangereuses : l'ambrosie à feuilles d'armoise, le raison d'Amérique, la berce du caucase et le **datura stramoine**...

Vigilance !

Justement, le **datura stramoine** a fait son apparition dans certains jardins de notre commune. Cette plante aux fleurs blanches qui peut avoir une hauteur de un mètre pose d'importants problèmes sanitaires. En effet, chacune de ses parties (tige, feuille, fruit, graines et racine) est **toxique**. Le datura stramoine peut d'une part induire une baisse des rendements et une contamination des récoltes mais d'autre part, une fois ingéré, il peut provoquer d'importants problèmes de santé : confusion mentale, amnésies...

Si vous apercevez cette plante invasive, merci de contacter au plus vite la mairie ou **Mr Albert Gonnet, 1er adjoint, au 06.95.32.99.24.**

Merci.



Paiement de proximité et autres services

Mme MOREL, gérante du débit de tabac, bar, presse et journaux proposera à partir du 4 janvier, le service « **paiement de proximité** ». Ce dernier permet le paiement des factures venant du Trésor public à hauteur de 300 euros.

Ce nouveau service s'ajoute à l'activité habituelle de l'établissement : loto, jeux de grattage... mais aussi le paiement des timbres amendes et fiscaux.

Mme Morel propose également un service point vert (Crédit Agricole) et un point bleu (Crédit Mutuel) qui permettent à ses clients de retirer ou de déposer de l'argent sur leur compte.

Enfin, une borne vous donne la possibilité de créer avec elle votre compte Nickel. Seuls les buralistes ont l'agrément pour ouvrir un compte bancaire avec cet organisme. Pour toutes informations, n'hésitez pas à aller voir Mme Morel.

